

CULTURE

bande dessinée

Stéphane Créty crayonneur de Starwars

Il est l'un des deux seuls comics stripiers français à dessiner les aventures de Starwars. A Lorry-lès-Metz, Stéphane Créty vit son rêve de gosse.



Stéphane Créty, 42 ans, lève le pied sur Starwars cette année. Il s'engage dans la série Masqué, française, mais inspirée de l'univers comics américain. Photo Maury GOLINI

Sur sa feuille de paie *made in USA*, il est *pençiler*. Dans le monde des studios américains, la production est tayloriste. Il y a l'illustrateur de la couverture, le dessinateur, l'encreur, le coloriste. En l'occurrence, dans la série *Starwars*, le pro du crayonné, c'est lui, Stéphane Créty.

À Lorry-lès-Metz, il savoure sa chance. « Dans l'univers des comics, on est en lévitation permanente... » Ce n'est pas qu'une affaire de scénario, ni de dollars. C'est un rêve de gosse. Stéphane Créty a grandi avec Marvel, les *Akim colors* et autres *Spiderman*. La guerre des étoiles, il y a plongé aussi, dedans, tout petit. Alors, participer à l'univers de George Lucas, c'est davantage qu'un boulot, c'est un comics trip.

Le job, via son oncle, lui a été proposé en juin dernier. Un coup de fil de Randy Stradley, éditeur de *Starwars* pour la compagnie Darkhorse. Le contrat qui tombe dès le lendemain dans la boîte mail. Recta. Ont suivi six mois de boulot acharné, jusqu'à la livraison des dernières planches, début janvier. L'album *Agent of the Empire* sort fin février aux Etats-Unis, en septembre en France, chez Delcourt. « Des dessinateurs français qui bossent pour *Starwars*, nous sommes deux. Stéphane Roux, qui s'est installé au siège de Darkhorse, à Milwaukee, et moi. »

« Comme une BD historique »

D'autres sont recherchés par les éditeurs américains, mais pour leur talent d'illustrateurs, de spécialistes des couvertures. Comme l'ex-Moyeuviennaise Stéphanie Hans, aujourd'hui Strasbourgeoise. Illustrateurs ou dessinateurs français sont courus car ils apportent « une patte

européenne », selon Stéphane Créty. Une finesse du trait, difficile à définir. Subtile, mais adaptable au cahier des charges commun à tous les auteurs maison. « Il y a un univers global, qui s'étale sur 15 000 ans. J'ai abordé *Starwars* comme une bande dessinée historique, avec un rapport scrupuleux sur les données. »

Dans quelques semaines, des millions de fans, à travers le monde, iront traquer l'exactitude des détails... Le talent du Lorriot apparaît là aussi, dans son trait, faussement réaliste. Sa touche est essentielle dans son art du découpage, de la mise en page. *Agent of the Empire* est centrée sur un homme, héros du côté obscur. Stéphane Créty reprendra peut-être ses aventures en 2013, ou 2014. Car, paradoxalement l'artiste a dit « no » pour la suite. Du moins provisoirement.

Il s'est lancé, en bourreau de travail, dans une autre série, bien française celle-ci, signée de l'écrivain de science-fiction Serge Lehman, toujours chez Delcourt. *Masqué* tiendra en quatre tomes. Le premier est tout juste sorti ces jours-ci. « C'est un comics à la française, avec un superhéros, mais à Paris. » Le dernier doit paraître pour Angoulême 2013. Soit trois albums en un an, 154 pages. Pas vraiment le temps de souffler : « Je suis un laborieux, alors je m'impose un rythme quasi mortifère, matin, après-midi et soir. L'inspiration, on la travaille, ce n'est pas quelque chose de magique ! »

Pour l'instant, il tient ses engagements, vis-à-vis de ses scénariste et éditeur. À terme, il espère bien revenir au pays des comics.

Olivier JARRIGE.
<http://lebluugakeke.blogspot.com>

JUSTICE

assises de la moselle

Du guet-apens au crime de Serge Martz

Quatre accusés répondront, dès mardi aux assises, de l'assassinat de Serge Martz, en mai 2009 à Woippy. Le guet-apens avait déjà des précédents.

Le 28 mai 2009, le corps sans vie de Serge Martz, un père de famille de 44 ans, était découvert, flottant dans l'étang des Vieilles eaux de Saint-Rémy, à Woippy. La découverte, qui à première vue pouvait laisser croire à un suicide, a orienté les enquêteurs vers un homicide maquillé. Les premières investigations démontraient que le défunt, dépourvu de chaussures, n'était pas décédé par noyade, mais par strangulation. À proximité de l'étang, les clés de sa voiture avaient été abandonnées. Quant au véhicule, il sera découvert sur un parking du centre de loisirs d'Amnéville, à une dizaine de kilomètres de la scène du crime.

Première tentative

Mardi, quatre personnes de l'entourage proche de la victime s'expliqueront devant la cour d'assises de la Moselle pour cet assassinat, mais aussi pour une précédente tentative d'assassinat. Parmi les accusés, la petite amie et mère de deux enfants de la victime, de vingt ans sa cadette, Cindy Senocq est accusée d'avoir été complice de tentative d'assassinat, d'assassinat et de violences volontaires avec arme. Elle aurait été l'instigatrice d'un plan échafaudé depuis des mois pour tendre un guet-apens à Serge Martz. Son amant, Jérémie Zimmer, est poursuivi pour assassinat et tentative d'assassinat.

Le frère de la jeune femme, Mickaël Senocq, devra répondre d'abstention volontaire d'empêcher un crime et de recel de cadavre. Il aurait gardé les enfants de la victime la nuit de l'homicide avant d'aider Jérémie Zimmer à transporter le corps dans l'étang des Vieilles eaux.

Enfin, le frère du défunt, Robert Martz, est accusé de violences volontaires avec arme. Le 30 août 2008, il aurait été mandaté par Cindy Senocq pour intimider son frère après qu'un piège lui est tendu sur le trajet vers son lieu de travail. Si dans un premier temps, l'assassinat semblait envisagé, Cindy Senocq et Robert Martz se seraient finalement entendus sur l'idée d'une simple agression. La semaine avant le guet-apens réussit de Cindy Senocq, la jeune mère de famille et son amant avaient, semble-t-il, déjà envisagé de supprimer Serge Martz. Mais leur projet funeste avait échoué.

Le mobile des crimes reposerait sur les agressions sexuelles et les violences qu'aurait subies la jeune mère de famille. Ce sont, en tout cas, ces éléments qui lui auraient permis de convaincre les trois accusés de mettre à exécution leur plan criminel. Devant les assises de la Moselle, cette macabre affaire tiendra les jurés en haleine pendant quatre jours.

C. P.

AGRICULTURE

la revue du vin de France consacre des vignerons du haut-rhin

Un petit domaine alsacien dame le pion aux grands

Les vignerons de l'année sont de Wettolsheim ! En misant sur l'authenticité, les Barthelmé ont fait entrer le domaine Albert-Mann dans la cour des très grands. Une magnifique réussite familiale.

Après le pilote Sébastien Loeb, le prix Nobel de médecine Jules Hoffmann, la Miss France Delphine Wespiser, voilà les Barthelmé, élus vignerons de l'année ». À l'image de Jean-Louis Vézien, président du conseil interprofessionnel des vins d'Alsace, la région n'en finit plus d'exulter. Le 12 janvier, lors d'une soirée prestigieuse à l'hôtel Bristol à Paris, le domaine Albert-Mann, enraciné à Wettolsheim près de Colmar, a décroché le trophée de vignerons de l'année 2012 décerné par *La Revue du vin de France*. De quoi faire s'étrangler les puissants lobbyistes du bordelais ou de Bourgogne. Un joli pied de nez qui ne surprend personne le long du Rhin : « Nos vins sont parfois présentés comme légers, gouleyants et sans trop de personnalité. Le travail des Barthelmé illustre parfaitement ce que l'Alsace peut faire de mieux », poursuit Jean-Louis Vézien, bluffé par le vin sec, concentré, structuré et complexe des viticulteurs. Autant d'éloges qui donnent envie de décrypter la *success story* des Barthelmé.

Dans la famille, la répartition des rôles est limpide. Maurice, 51 ans, veille sur les 21 hectares du domaine, éclatés en une centaine de parcelles. Il est animé d'une seule obsession : « Capter au mieux la minéralité du terroir et amener le meilleur raisin possible » à son frère Jacky, 47 ans, chantre de la vinification. Pour épauler ces deux colosses aux pieds argilo-calcaires : leurs épouses. Attribuée à un bureau croulant sous les dossiers, Marie-Claire, fille d'Albert Mann décédé en 1994, gère la partie administrative. La volubile et volcanique Marie-Thérèse, d'origine andalouse, s'occupe de la commercialisation et de l'export, qui concerne 60 % des 120 000 cols produits chaque année.

« Tout seul, on va vite. Mais à plusieurs, on va plus loin », résume l'ainé, chaque jour éber-



Chez les frères Barthelmé, toutes les décisions se prennent en famille. « Tout seul, on va vite. Mais à plusieurs, on va plus loin », expliquent Maurice et son épouse Marie-Claire, Marie-Thérèse et son mari Jacky (de gauche à droite). Photo Pascal BROCARD

lué par le terroir local. « On a la plus grande diversité géologique et donc le plus grand potentiel aromatique au monde ! », lâche celui qui essaie d'en tirer la quintessence. « d'établir une connexion entre des bonhommes, des plantes, et leur environnement ».

Bio depuis 1997

Bien sûr, l'agriculture y est biologique depuis 1997. Elle bascule même vers la biodynamie, cette culture qui raisonne globalement sur les interactions terre-eau-plante-air-flore-faune. Adeptes de l'éloge de la lenteur, il n'en finit pas d'énumérer la somme de petits détails qui au

final font la différence. Les plants de vigne triés sur le volet pour assurer la diversité, la vie microbienne stimulée par un compost maison, les cycles scrupuleusement respectés, les vendanges évidemment manuelles, les rendements forcément limités, la mise en bouteille qui se décide en fonction des lunes pour préserver le fruit, tout y passe. Pas de chaptalisation. Ni de collage. Ces pratiques visant à augmenter la teneur en alcool ou à clarifier le vin sont bannies du domaine. Pas question d'introduire de levures étrangères qui orientent les arômes et standardisent les cuvées. « On ne fait pas

d'œnologie, de vin technologique. On veut que notre vin soit juste le reflet du terrain qui le fait naître », balaye Maurice d'un revers de main. Tout juste consent-il à rajouter du soufre, à très faible dose. Un domaine dévoué où l'on n'hésite pas à recourir au labour à cheval des parcelles en terrasse cher aux anciens, tout en embouteillant certains blancs avec des capsules à vis, défendues par les modernistes. Et où l'on se nourrit de cet adage : « Si la pratique diffère de la théorie, change la théorie ». Forcément, les prix sont en adéquation avec les efforts déployés. Si quelques cuvées traditionnelles émergent entre 11 et

15 €, l'essentiel de la gamme oscille entre 20 et 38 €. C'est le prix à payer pour des vins « qui ne sont pas pornographiques, mais érotiques », cite avec malice Maurice en évoquant le plus beau compliment qu'on lui a fait. Le tout avec la modestie qui sied aux viticulteurs alsaciens et que Jean-Louis Vézien arrive le mieux à qualifier : « Chez nous, le viticulteur n'est pas anobli par son terroir. Au contraire, il est là pour le servir. Il valorise un cépage avant une propriété. Il y a une grande humilité de l'homme par rapport à cela ».

Philippe MARQUE.

La revanche d'un vignoble

Les Barthelmé sont les troisièmes lauréats à décrocher le titre de vignerons de l'année décerné par *La Revue du vin de France*. Après Alfred Tesseron, à la tête du prestigieux château bordelais Pontet Canet (Pauillac) en 2010 et Thierry Germain du domaine des Roches Neuves, vin de Loire (Saumur-Champigny) en 2011.

« Pour les 830 laboratoires de vins d'Alsace, c'est une fierté », résume Olivier Sohler, directeur du syndicat des producteurs de crémants d'Alsace. Voilà qui vient redorer le blason d'un vignoble qu'on accuse ces dernières années d'avoir sombré dans la facilité

« en vendant pas très chers des vins sucraillons », lâche Olivier Poelz, rédacteur en chef adjoint de *La Revue du vin de France*. « Effectivement, on nous a reproché de perdre un peu notre âme en abusant de sucres résiduels dont on finit par se lasser », reconnaît Olivier Sohler. Mais le temps où ses vins étaient associés à l'aspirine des lendemains difficiles est révolu depuis belle lurette. En témoigne le travail des Barthelmé.

« Ce trophée a pour objectif de récompenser non pas une cuvée ou un millésime, mais une vision globale du vin, observée sur au moins une décennie »,

détaille Olivier Poelz. Le spécialiste ne tarit pas d'éloges sur le domaine Albert-Mann : « Les frères Barthelmé ont une vision du grand vin. Ils savent ce qu'ils veulent faire. Pour eux, le terroir compte avant tout. Leur travail à la vigne et en cave est remarquable. On les a vus gagner en précision au fil des années, que ce soit dans la taille, dans le choix des dates de vendanges ou dans la pratique de la biodynamie. » Pour la RVF, « ils produisent le meilleur pinot noir d'Alsace » et leur Riesling Schlossberg « n'a rien à envier aux meilleurs Bourgogne, Bordeaux ou Loire. » L'histoire du domaine n'a en revanche pas

été joué sur le prix : « Qu'elle soit belle, on s'en réjouit. Ils sont partis avec très peu de vignes et de moyens, c'est une belle réussite de travail en famille, les épouses jouent un rôle important dans le rayonnement du domaine mais ce n'est pas un critère qui entre en compte dans nos choix. » Et le journaliste de conclure : « Que ceux qui doutent de ce trophée goûtent leurs vins. Lors de la soirée de gala, 350 invités l'ont fait. Personne n'est venu nous voir pour nous demander ce que c'était que ce cirque ! »

Ph. M.

ÉCONOMIE

création de l'association aria

Un nouvel outil au service de la filière automobile lorraine

Renault, Peugeot ou encore Smart : quelques-uns des principaux acteurs de l'industrie automobile lorraine viennent de créer une association commune, l'Aria, afin d'assurer la pérennité de la filière dans la région.

C'est l'une des filières qui comptent en Lorraine. Avec la ferme-ture des mines et le net déclin de la sidérurgie, elle est même devenue, depuis deux décennies, l'une des principales locomotives de l'économie régionale. La filière automobile, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, représente quelque 35 000 emplois en Lorraine et son poids dans l'économie régionale ne se dément pas. C'est d'ailleurs l'une des raisons qui a poussé les principaux acteurs de la filière à constituer une Aria (Association régionale de l'industrie automobile), vendredi, dans les locaux de la Sovab, à Batilly.

Pourquoi créer une telle association ? En premier lieu parce qu'elle faisait défaut en Lorraine jusqu'à présent, alors que bon nombre de régions françaises, à commencer par le Nord-Pas-de-

Calais, sont déjà dotées d'un tel outil. Celui-ci doit justement permettre de créer des synergies, « de mieux structurer la filière auto en Lorraine », explique Philippe Dorge, le directeur de PSA Trémery, d'assurer la pérennité de ce tissu industriel dans la région et donc des emplois qui vont avec.

Qui la compose ?

Les principaux acteurs de la filière auto lorraine. À savoir, PSA Trémery et Metz, Sovab Batilly, Smart Hambach mais aussi Daimler Evobus à Ligny-en-Barrois. Outre les constructeurs, l'association regroupe quelques-uns des plus importants sous-traitants de la région, ArcelorMittal (à Uckange), Ficomirrors à Dieuze ou Allevard Rejna à Revigny-sur-Orain. Des acteurs publics sont également partie prenante de ce projet à commencer par la Région Lorraine, la chambre régionale de commerce et



L'assemblée générale constitutive s'est tenue à la Sovab, à Batilly, vendredi après-midi. Photo René BYCH

d'industrie, l'UIMM et l'État via les préfetures.

Comment va-t-elle fonctionner ?

L'association nouvellement créée s'est dotée d'un conseil d'administration et d'un

bureau exécutif. À sa tête, on retrouve l'ancien directeur de la Sovab, Pierre Monffier, qui voit en cet outil le moyen « d'améliorer les performances industrielles et d'aider tous les acteurs de la filière à grandir ».

Philippe Dorge hérite du poste de trésorier, Yannick Wellenreiter, le directeur d'ArcelorMittal Uckange, de celui de secrétaire.

F. Sur.

la phrase

« Je souris du matin au soir. Mais on me rend mon sourire et ça fait très plaisir ! »



Photo Philippe NEU

Sandra Bendjeriou a été proclamée Miss Lorraine 2012 du comité Miss nationale de Geneviève de Fontenay, après la destitution des deux jeunes femmes qui la précédaient pour faits de chirurgie esthétique et de photos osées (lire RL du 2/11/2011).

La brune Serémangeoise de 18 ans, demandée dans tout l'Hexagone, savoure les compliments que le public lui adresse. « Mairaine bènevole de l'association 1.2.3 Soleil, je suis toujours étonnée de l'accueil que me font les enfants hospitalisés que je rencontre. Eux aussi ont le sourire malgré la maladie. »

Grande mosquée de Metz : le terrain est choisi

Il y a un an, les associations gestionnaires de cinq petites mosquées de Metz se regroupaient au sein d'une union, pour bâtir ensemble le projet de grande mosquée de Metz. Soutenu par la municipalité, le projet avance bien. Après un an de travail, le terrain a été choisi. Il s'agit d'une parcelle de la rue de Belletanche, à proximité du quartier de Metz-Borny, située sur la ligne du Mettis, la future ligne de bus à haut niveau de service de l'agglomération messine.

Ce terrain appartient aujourd'hui à une congrégation religieuse catholique. La Ville de Metz négocie actuellement l'acquisition de cette parcelle. Une partie serait gracieusement mise à disposition des musulmans sous la forme d'un bail emphytéotique. Pour faire aboutir le projet, les musulmans n'auraient plus qu'à trouver les fonds pour bâtir l'édifice.

REPÈRES

Doubs : manif contre un élevage de visons

Plus de 200 personnes ont manifesté, hier à Emagny (Doubs), pour demander la fermeture d'un élevage de visons destinés à la fourrure.

Les manifestants ont marché dans les rues du village, situé à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Besançon, en direction de l'élevage visé. Ils ont aussi protesté contre le projet d'implantation d'un nouvel élevage dans la commune voisine de Monclay, à quelques centaines de mètres du premier.

La gendarmerie avait comptabilisé 230 personnes en début d'après-midi.

La manifestation était organisée par l'association de défense des animaux Combattive, basée à Dijon, avec le soutien de la Fondation Brigitte Bardot.

« Loin des regards, entre champs et forêt, sur quelques centaines de mètres carrés, plusieurs milliers de visons sont exploités pour leur fourrure », a déploré l'association dans un communiqué, affirmant que les installations n'étaient pas conformes à la législation.